

Un arbre de la laïcité planté à l'école

Publié le 07/04/2022



Les intervenants ont expliqué ce qu'est la laïcité. © Droits réservés

La municipalité de Contigny a décidé de planter un « arbre de la laïcité » dans la nouvelle cour de l'école communale (*).

La cérémonie a permis aux enseignantes de présenter le travail effectué par les enfants autour des principes de la laïcité, en présence du député de la circonscription, Jean-Paul Dufrègne, et de Jacqueline Vacherat, de l'observatoire de la laïcité.

Valéry Dubsay, maire de Contigny, entouré de son conseil municipal et des maires des communes avoisinantes, a souligné l'importance de signifier par la symbolique de l'arbre, que la laïcité est un combat de tous les jours, et que la défense de ce principe essentiel commence à l'école.

Une exposition sur la laïcité, mise à disposition par les délégués départementaux de l'Éducation nationale, est à voir dans la salle communale.

(*). À l'initiative de l'Observatoire de la laïcité de l'Allier, sous l'égide du comité départemental d'actions laïques (CDAL 03), et des délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN).